

Canton de Vaud
Commune de Lussy-sur-Morges
PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

GÉNÉRALITÉS
Périmètre du Plan d'affectation communal (PACom)

ZONES À BÂTIR 15 LAT

- Zone centrale 15 LAT - A
 - Zone centrale 15 LAT - B
 - Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - A
 - Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - B
 - Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A, B, C et D
- Au Pré Piquet
 - Secteur Nord
 - Secteur Sud
 - Cimetière
 - Zone de loisirs
 - Centre village
- Zone de verdure 15 LAT
 - Zone de desserte 15 LAT

ZONES AGRICOLES 16 LAT

- Zone agricole 16 LAT

ZONES À PROTÉGER 17 LAT

- Zone des eaux 17 LAT

AUTRES ZONES 18 LAT

- Aire forestière 18 LAT selon constatation du 26.05.2020 (art. 24 LVLFo)
- Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (art. 1 RLVLFo)
- Zone de desserte 18 LAT

CONTENUS SUPERPOSÉS

Patrimoine culturel et mesures de protection :

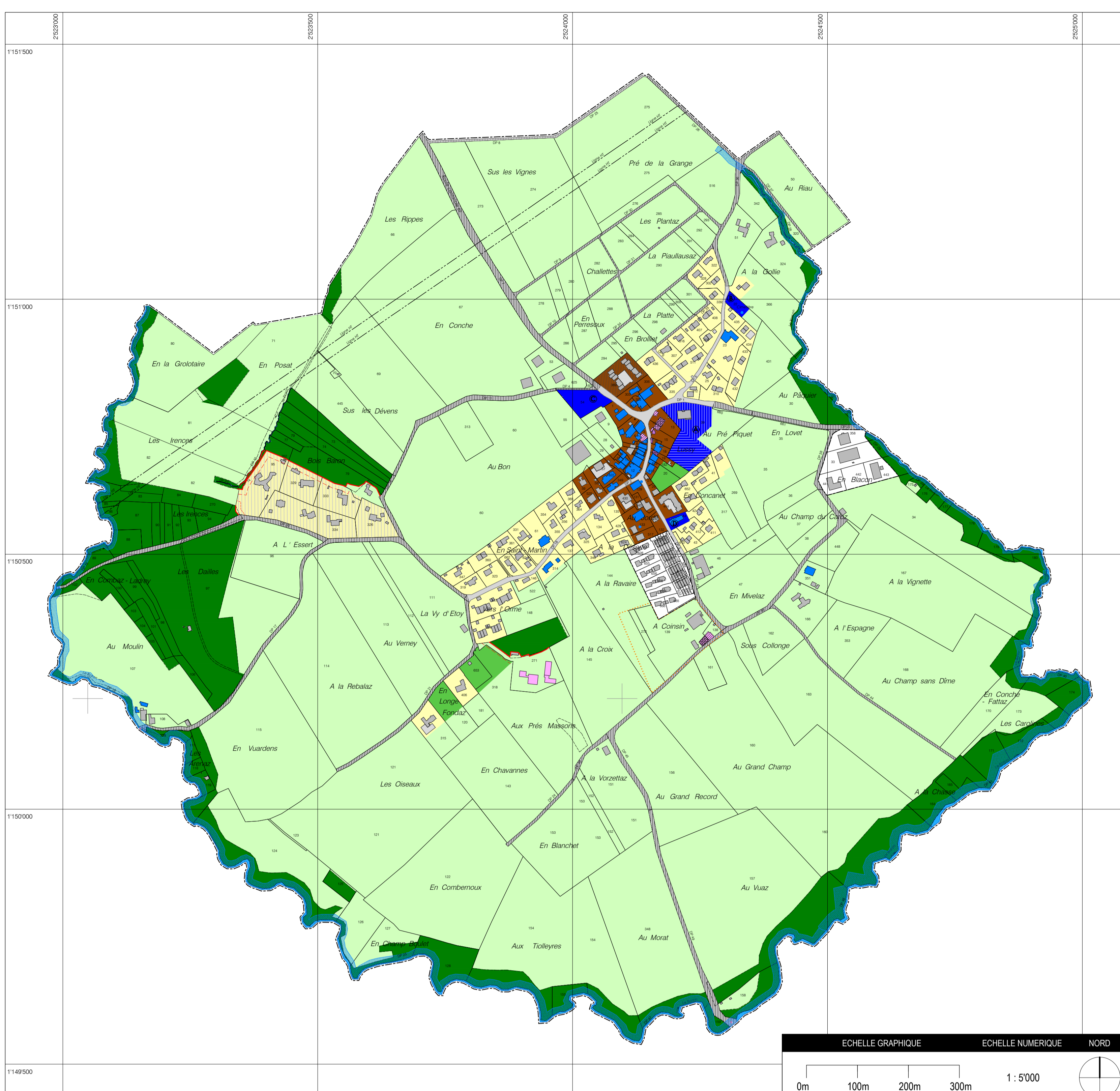
- Région archéologique N°173301
- Objet classé Monument historique (MH)
- Objet inscrit à l'inventaire (INV)
- Objet noté 2 au recensement architectural
- Objet noté 3 au recensement architectural
- Objet noté 4 au recensement architectural

Forêts :

- Distance de 10 mètres à la lisière forestière

Environnement :

- Ligne à haute tension
- Espace réservé aux eaux (ERE)



PLAN DE LOCALISATION



AGRANDISSEMENT - ZONES A BATIR

